

# **ERRATUM**

**Arrêté préfectoral du 21 juin 2023  
portant ouverture d'une enquête publique  
relative au projet de contournement du Faouët  
communes du Faouët et de Lanvénehen**

**A l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 21 juin 2023 précité, il convient de lire**

Article 2 – Consultation du dossier :

Le dossier soumis à l'enquête publique contient les documents suivants :

.....

- les avis de la CLE du SAGE Ellé-Isole-Laiïta du 20 mai 2021 et du bureau de la CLE du SAGE du 2 décembre 2021

.....

**De même, dans l'avis d'enquête publié en mairies du Faouët et de Lanvénehen, sur le site du projet, sur le site Internet des services de l'État, sur le site du registre dématérialisé, ainsi que dans les journaux « Ouest-france » et le « Télégramme », éditions du Morbihan des 28 juillet et 19 août 2023, il convient de lire :**

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

.....

- les avis de la CLE du SAGE Ellé-Isole-Laiïta du 20 mai 2021 et du bureau de la CLE du SAGE du 2 décembre 2021

.....